

réaction. La nécessité de la saponification constitue l'élément différentiel en regard de la mono-acétylmorphine. La saponification s'obtient facilement en faisant bouillir durant quelques minutes la solution aqueuse d'héroïne.

Identification de la morphine.

Sur la base de nouvelles expériences, il est opportun de modifier les dernières phases de la polyréaction. Voici la nouvelle technique. Avec l'acide iodique, la morphine prend une couleur jaune qui avec du carbonate d'ammonium devient jaune d'or. Des traces de Fe... transforment cette couleur en rouge violet. On stratifie de l'acide acétique. A la surface de contact, anneau bleu, au-dessus, couleur verte; en mélangeant, tout le liquide prend une couleur verte, et en y ajoutant encore de l'acide acétique, il se clarifie en couleur jaunâtre.

On stratifie un volume d'ammoniaque; au-dessus, le liquide devient bleu, en-dessous, redevient vert; en mélangeant la solution, elle devient complètement bleue. Procédant ainsi on a: 1) que la réaction avec l'ammoniaque est plus sensible; 2) étant exécutée avec la même solution, elle demande une moins grande quantité de morphine; 3) on peut reconnaître simulta-

nément la présence de l'héroïne et de la monoacétylmorphine.

En conclusion, avec le procédé indiqué, il est possible de différencier la morphine de la mono-acétylmorphine et de l'héroïne. C'est-à-dire que l'adjonction d'ammoniaque à la solution déjà verte (4^{me} réaction) décolorée par l'acide acétique, développe une couleur bleue s'il s'agit de morphine, rougeâtre pour la mono-acétylmorphine, qui à son tour se différencie de l'héroïne parce que celle-ci ne réagit qu'après libération de l'OH phénolique.

Note: Au sujet de la polyréaction pour la morphine, nous devons ajouter, que, lorsqu'on doit rechercher des gammas d'alcaloïde, il est opportun d'employer les réactifs en substance, pour éviter une dilution. Par exemple, on ajoute à la solution à examiner quelques petits grains d'acide iodique, puis l'oxydation terminée, un peu de carbonate d'ammoniaque en substance, puis on procède normalement. Si on opère sur un résidu, on le dissout directement avec $\frac{1}{4}$ de cm³ d'acide iodique à 5^o/. De cette façon, la sensibilité est vraiment élevée; on a la possibilité de bien reconnaître même 10γ, en les dissolvant dans $\frac{1}{4}$ cm³ de HIO₃, et un dosage colorimétrique à 20γ devient possible, ce qui correspond à une dilution, respectivement, de 1/25000 et 1/125000.

Correspondance

RÉFLEXIONS ET SOUVENIRS D'UN POLICIER

par F. DARTIGUES

(Suite)¹

Dura lex... Les textes de nos procès-verbaux, les procédures officielles, expriment bien cette sévérité de la loi. Leur langage est celui d'un esprit au regard duquel tout le particulier s'efface devant la nécessité de s'appliquer à tous.

L'officier de police judiciaire qui rédige, en tant qu'auxiliaire de M. le Procureur de la République, dit « nous » en parlant de lui. Cette tournure héritée des rois représente la souveraineté de la loi. Elle éloigne le rédacteur de toute familiarité et lui fait un devoir de rester impersonnel. « Mandons et entendons », « Nous transportons sur les lieux », « Interpellons... » formules consacrées qui donnent à la prose des procès-verbaux leur éloquence contenue. Nous sommes loin de tout lyrisme.

Après cela, le drame doit s'inscrire en peu de mots, et cette concision rituelle ne prend tout son sens que pour les initiés.

Il s'agit de démontrer, ce qui est le contraire de distraire.

La dernière formule, celle qui clôture la déclaration, est: « Lecture faite, persiste et signe ». Nous savons, nous, combien le plus souvent cette persistance manque de conviction de la part du signataire.

Cette procédure est complétée dans nos usages par le rapport qui résume l'affaire, depuis les premières constatations jusqu'à son dernier épisode: l'envoi de celui qui n'est encore qu'un prévenu devant le magistrat instructeur qui fera de lui un inculpé. Ce document rédigé par l'enquêteur réunit les éléments dispersés dans les divers procès-verbaux, en fournit d'autres qui les complètent. Il est dénué de toute emphase, et raconte les choses les plus extraordinaires, cite les faits les plus extravagants, énonce les plus horribles tragédies avec le sang-froid de l'objectivité. C'est par sa façon de rédiger un rapport que l'enquêteur peut montrer son intelligence de l'affaire qu'il vient de terminer. Ici le style n'est pas inutile. Mais ses limites sont étroites. Il

¹ Voir vol. 1, n° 2, page 105, n° 3, page 166 et n° 4, page 222.

n'est évidemment pas question de raconter toutes les péripéties dont le rapport est l'épilogue; il faut s'en tenir à l'essentiel et se tenir de donner dans le récit tous les détails qui ont contribué à former l'opinion du policier, à faire apparaître, lentement, la vérité. Ils pourraient pourtant donner aux événements et aux personnages le relief qu'ils méritent. Dans son exposé, le policier reste volontairement en-deçà de l'action; il connaît ses responsabilités. Informer un magistrat c'est autre chose que de raconter une histoire à un profane. Le policier consent volontiers à ne pas faire état de tous les épisodes et les difficultés qui pourraient compléter le sens de son travail et commenter la valeur de son résultat, parce qu'il admet la nécessité de rester simple et net. Il sait sans effort combien la vérité, dès qu'elle sort du domaine des faits, se déforme vite. Il ne peut oublier que sa personnalité et son action doivent disparaître du drame qui continue à se dérouler entre l'inculpé et les magistrats.

Ainsi, jour après jour, le policier remplit sa mission. De combien de travailleurs pourrait-on dire si justement sans crainte de passer pour emphatique: « Remplit sa mission »? Missions parfois scabreuses, souvent difficiles. En de certaines périodes, la vie du policier n'est pas du tout celle du fonctionnaire qu'il figure administrativement. Elle devient d'une intensité dramatique, passionnante sans doute, mais médiocrement récompensée. Plus que tout autre ce travail — qui n'a rien de machinal — réclame une liberté d'esprit trop souvent compromise par le souci matériel.

L'homme policier est un homme auquel est attribuée une partie de l'autorité que la société délègue à certains de ses membres. Il est un instrument de la contrainte sociale, car la protection de la liberté exige que l'on attente à cette liberté lorsqu'elle s'exerce dans un sens contraire aux définitions des lois. Dans notre civilisation moderne, le jeu du voleur et du gendarme est assez important pour que l'homme policier tienne un rôle en vue. Il est même étonnant que le prestige de sa fonction ne soit pas mieux assuré.

Beau métier, certes, si l'on n'a pas pour la régularité de la vie quotidienne un attachement trop marqué. Beau métier, si l'on peut s'habituer sans trop de peine à ne pas passer la nuit dans son lit et ne donner à ses projets qu'une valeur relative. Car il faut partir le soir même où l'on recevait des amis, car un interrogatoire ou une poursuite ne se renvoient pas au lendemain et coïncident fâcheusement avec ce dimanche que l'on s'était promis de consacrer à un être cher. Il ne faut pas retenir ses places pour le spectacle ou le train sans songer à l'enquête ou l'expédition éventuelle. Quel policier ne se souvient pas d'un repas ou d'une journée de fête minutieusement préparée qu'il fallut remplacer par quelque galopade ou interrogatoire interminable? Ceux qui liront ces lignes pourront facilement évoquer ce genre de déception et faire surgir de leur mémoire

bien des joies sacrifiées à de pénibles devoirs. Encore quand le sacrifice apportait la consolation d'un succès, d'une journée bien remplie! Mais il faut compter avec les heures d'attente morne, lorsqu'on doit être là pour le cas où il se passerait quelque chose. Ces factions qui n'exigent que patience et résignation sont, je crois, nos pires servitudes.

Depuis Vigny, il est impossible d'invoquer ce dernier mot sans évoquer celui de grandeur. Le métier en comporte bien plus qu'il y paraît.

Si le fonctionnaire-détective connaît les entraves d'une organisation fortement hiérarchisée dont les routines sont parfois gênantes, si cette contrainte administrative ne lui permet pas autant de désinvolture qu'aux enquêteurs de romans, il n'en a pas moins dans bien des circonstances l'occasion de prendre de redoutables initiatives. Dans ce territoire limité que lui trace la loi et l'administration, il peut encore agir sur autrui de mauvaise ou d'excellente façon.

Dans les années de guerre, où le droit des gens compte pour si peu, le vrai policier garda le respect de la personne et des biens d'autrui. Le vrai policier fut celui qui mettait les règles du Code au-dessus des mesures d'exception. C'est peut-être parmi les gens de police que ce respect fut le plus fréquent. Et si quelques-uns abusèrent de ces droits étendus, la plupart n'en usèrent pas.

Durant les quelques années pendant lesquelles je partageai le sort de mes camarades de la Brigade Mobile, je connus comme eux des journées pleines d'action et de tension dramatique dont nous n'apercevions pas toujours le caractère exceptionnel. L'extraordinaire était notre lot quotidien: nous allions de péripéties en péripéties, suivant une piste, traquant un gibier, une vérité, véritables chasseurs d'hommes et de drames. N'importe lequel d'entre nous pouvait évoquer dans ses conversations bon nombre de nuits passées à l'affût de cambrioleurs ou détrousseurs de trains. Longues attentes dans l'obscurité, brusques galopades, agrémentées parfois de coups de feu, poursuites effrénées succédant à l'engourdissement de l'embuscade.

C'était le *boulot*, il n'y avait rien à dire. Et pour si mauvais qu'il soit, même quand on manquait d'enthousiasme, je n'ai jamais entendu personne exprimer le regret d'un emploi de bureau... C'est tout de même beau de s'en aller à l'heure où les autres se couchent pour des expéditions d'un genre si particulier, de rouler sur les routes désertes, traverser des villages endormis et filer ainsi sans la moindre pensée d'héroïsme vers le danger, l'imprévu.

Avignon, Nîmes, Toulon, dans cette région qui était notre fief et quelquefois plus loin, nous allions découvrir une retraite de criminel, appréhender quelque malfaiteur, interroger un témoin, identifier quelque suspect. Professionnels de l'aventure, acteurs appointés de ces bizarres comédies ou tragédies, mille fois plus riches en imprévu dans leur simple authenticité qu'aucune œuvre

d'imagination. Notre aventure commandée croisait dans les villes, villages et campagnes des milliers d'inconnus parmi lesquels nous cherchions ceux qui étaient déjà marqués pour le drame auquel notre devoir était de participer. Drôle de métier qui consiste à faire entrer ces énigmes, ces anomalies dans le cadre précis d'une information judiciaire.

Servitude et grandeur de tous ceux qui participent d'une hiérarchie et disposent de l'autorité, de la force. Leur sujétion ne les dégage pas de la responsabilité.

C'est une chose bien connue qu'il est difficile de faire de l'autorité un parfait usage et que la moindre parcelle de pouvoir incline l'homme à l'usurpation, aux abus. Il est cependant facile de constater combien la plupart des policiers assument discrètement leur fonction. On en voit peu qui se prennent pour autre chose que de très simples citoyens et se servent de leurs titres en dehors de circonstances nettement déterminées.

Obscure et difficile grandeur: C'en est une d'être celui qui intervient partout où un acte plus ou moins criminel se commet. C'en est une d'être celui qui révèle tout à coup la présence de la loi (et l'approche du châtement), que rien ne révélait en lui — car le personnage de l'inspecteur à chapeau melon et souliers cloutés n'est plus qu'un souvenir, un symbole pour caricaturistes — C'en est une de dire « Police » et de susciter ainsi, par ce mot détestable, la frayeur, la surprise, la panique ou (plus rarement) le contentement.

Bien sûr, cela ne se marque pas toujours aussi nettement. Il est des réactions moins apparentes, soigneusement dissimulées, venant de la part d'adversaires pour qui rester imperturbable en notre présence fait partie du métier... de leur métier. Ce sont souvent les bonnes gens que notre irruption trouble apparemment le plus.

Pour ma part, à ce propos, je me souviens d'un personnage de beaucoup d'allure, portant un nom à particule (très favorable aux escroqueries) auquel nous nous étions présentés comme des candidats. Il s'apprêtait à nous recruter pour le placement d'affiches patriotiques qu'il avait ingénieusement imaginées pour son plus grand profit. Nous nous apercevions en l'écoutant que l'honorable papier tricolore qu'il s'agissait pour nous, vendeurs, de présenter aux commerçants comme la création d'une organisation officielle de secours aux victimes de guerre, procurait surtout à son honorable

inventeur d'appréciables mais peu avouables ressources. Nous devions être, avec une dizaine d'autres, les représentants de sa lucrative industrie et nous étions assez jeunes, assez attentifs, pour lui inspirer la confiance qu'il mettait en notre naïveté.

Lorsqu'à la fin de l'entretien nous lui montrâmes courtoisement les insignes qui ne faisaient aucun doute sur nos réelles intentions, en le priant de nous accompagner jusqu'aux bureaux de la brigade, son élégante autorité ne se démentit pas. Il continua de converser sur le même ton, en nous mettant gentiment en garde contre les inconvénients que pouvaient avoir pour nous ce qu'il appelait notre erreur. Mais notre naïve apparence cachait un profond entêtement, et quoique ébranlés par ses références complaisamment étalées, nous l'amenâmes, en parlant d'autre chose mais sur le même ton, là où nous voulions. Il soutint fort bien l'assaut de nos questions les plus indiscrettes, car notre hobereau de noblesse authentique avait très habilement conçu son entreprise. A tel point que sans les antécédents révélés par nos archives, nous aurions dû renoncer à poursuivre cette affaire dont nous avions pris l'initiative. Une fois démasqué, il se révéla beau joueur et ses aveux nous permirent de le déférer au Parquet, pour la plus grande satisfaction de notre amour-propre.

Ce genre de délinquant ne nous donne guère de satisfactions car sa façon de garder « avec le ciel des accommodements », je veux dire de connaître assez bien les articles de loi pour se montrer malhonnête à peu de risques, en fait un gibier difficile. Les éléments constitutifs du délit n'apparaissent pas toujours avec la netteté indispensable. De plus, sa subtilité, son prestige peuvent égarer un enquêteur qui n'a pas encore eu la possibilité d'y voir clair dans son jeu.

Celui-ci n'avait, j'en suis sûr, nullement pressenti que nous étions des policiers puisqu'il nous avait mis complaisamment au courant de son système, ce qui nous permit de « l'épingler », mais il avait suffisamment prévu l'intervention de la police pour ne laisser paraître aucune émotion devant sa soudaine présence.

Le sang-froid devant l'imprévu et l'obstination devant la lenteur des révélations sont les plus utiles des facultés. Car certains adversaires sont capables d'un sang-froid et d'une obstination exceptionnels, que décuple encore la volonté bien naturelle de sauver leur liberté, et parfois leur tête.